"La solidarité dans son propre pays!"
L'Aide Suisse aux Montagnards
Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

Vendredi
4 février 2000
N° 5 - 140e année
Hebdomadaire fondé en 1861
Rédaction - Info:
Tél. (027) 722 65 76
Fax (027) 722 49 18

Fr. 1.50
JA Sierre

Jeunesse

Le Valais fait fort

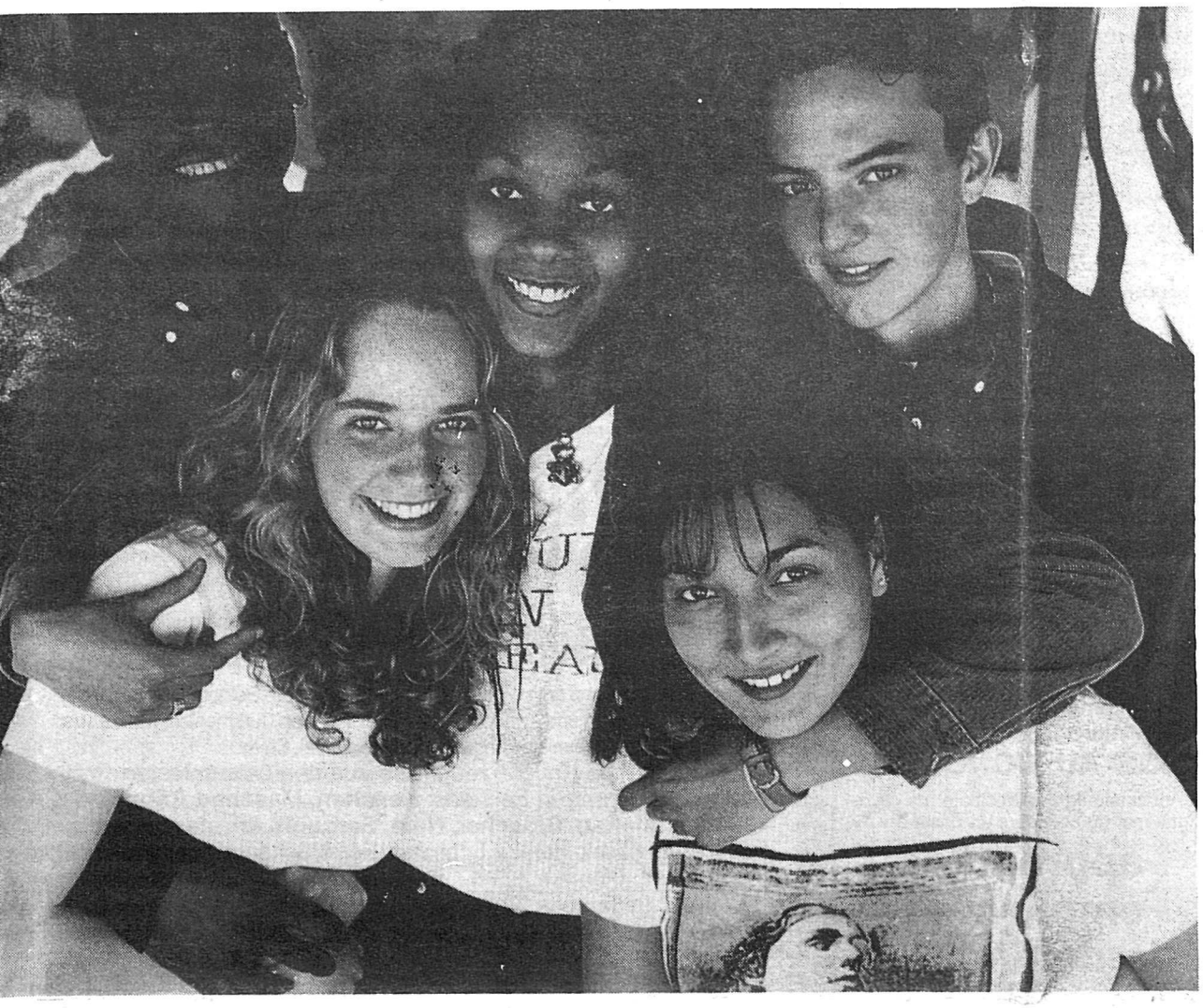

La jeunesse a besoin de repères et de cadresde références.

Agression à l'école, violence des jeunes, encadrement insuffisant des enfants, autant de problèmes qui sont commentés quotidiennement par les médias.
Le Grand Conseil valaisan examinera, la semaine prochaine, la loi en faveur de la jeunesse.
Il faut l'admettre, une fois n'est pas coutume, cette loi est le fruit d'une réflexion globale sur la jeunesse, de 1 an à 20 ans, elle tente de répondre à toute la problématique de la jeunesse et de la responsabilité politique envers cette tranche d'âge.
Du bon travail.
Avec les moyens à disposition pour un canton qui n'est pas le plus fortuné de Suisse, la promotion de la jeunesse et le soutien à ses organisations, la prévention des situations de mise en danger, de la petite enfance à l'âge adulte, cette loi tente de cerner les besoins et de pas livrer la jeunesse à elle-même.
Cette loi a surtout le mérite d'avoir une conception d'ensemble de la jeunesse et partant de mettre en évidence les besoins qui doivent être servis.
De la nurserie à la crèche, du suivi ambulatoire de l'adolescent au foyer de placement chaque nécessité est analysée, disséquée.
Tous ceux qui s'inquiètent pour la jeunesse devrait être rassurés.
Car, derrière cette loi on sent une volonté politique.

RY

EN FLECHE, EN CHUTE

Le PDC isolé!

Il y a cinquante ans la démocratie chrétienne européenne triomphait et était présente dans l'ensemble de la politique des pays voisins de la Suisse: France, Italie, Allemagne et Autriche.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette présence continentale forte?

En France, cette formation est aujourd'hui marginalisée dans l'UDF, en Italie elle s'est fondue dans les deux nouveaux partis, le Pôle de la Liberté et Forza Italia, la CDU allemande vit la plus grave crise de son histoire avec la mise en cause du chancelier Kohl dans l'affaire des caisses noires et voilà qu'en Autriche cette formation fait un tremplin à l'extrémiste Joerg Haider pour accéder au pouvoir.
On aurait pu penser qu'en Suisse, où ce parti est en perte de vitesse mais participe à la vie gouvernementale depuis plus d'un siècle, qu'il prenne ses distances avec les événements autrichiens. Rien de tel, avec une déclaration du conseiller fédéral Joseph Deiss, affirmant qu'il s'agit là d'une affaire autrichienne. On disait déjà cela dans les années 30 à propos d'un autre Autrichien!

Si je ne suis pas là, je suis ailleurs!

Une légère tension, c'est le moins qu'on puisse dire, existe entre le président de la Fondation Gianadda, M. Léonard Gianadda, et les autorités de la ville.
Ce n'est pas le lieu ici d'en analyser les raisons et les motivations. Mais cela donne à l'observateur l'occasion de relever des quiproquos, des absences ou des présences, même dans le détail, qui laisse rien au hasard.
Ainsi, vendredi passé deux vernissages se tenaient en ville de Martigny, l'un prestigieux à la Fondation Gianadda, l'autre intéressant, au Centre valaisan de l'image et du son. Dans l'un, M. Léonard Gianadda a du relever l'absence d'une grande partie des autorités communales, à l'exception de deux conseillères, alors que de l'autrecôté, le président de la ville marquait de sa présence l'exposition photographique consacrée aux femmes dans les usines!
Cette petite guégerre, à défaut d'amuser la cité octodurienne, a au moins le mérite de nourrir les conversations!

Téléverbier à la bourse

Fait inhabituel et certainement première suisse et surtout valaisanne, une société de remontées mécaniques, Téléverbier SA, présentait ses comptes 1999 dans les locaux de la Bourse de Paris. Il faut savoir que cette société est depuis une année cotée dans cette institution financière.
Si les comptes 1999 sont un peu moins favorables que ceux de l'année précédente, raison en est les intempéries du mois de février, dans l'ensemble l'exercice est bon. On s'en doute, la question surtout posée sur la présence de CDA au capital de Téléverbier.
Relevons que l'action, depuis son entrée en bourse, a grimpé. Sachant que près de 66% du capital est détenu par les administrateurs et par le public, dont la plupart sont valaisans ou ont des intérêts à Verbier, on peut imaginer, à partir de cette donnée que jamais Téléverbier ne partira dans des mains étrangères. A moins que les Valaisans eux-mêmes vendent en sous-main leurs actions de la compagnie bagnarde, se réservant le droit, au Café du Commerce du coin, de s'inquiéter de la main-mise étrangère sur les remontées mécaniques valaisannes.

On notera, pour la petite histoire, que dans le climat actuel vendre une action de Téléverbier à CDA est un crime alors que vendre un appartement dans la station bagnarde à un Français pour Fr. 700 000.— est une bonne affaire.

Comprenne qui pourra!

ARLEQUIN

AUTRICHE

Heil Haider!

L'arrivée du leader d'extrême droite, Joerg Haider, au gouvernement autrichien remue la conscience de toute l'Europe. Xénophobe, nationaliste à outrance, admirateur de certains aspects de la politique du régime nazi, Haider fait revivre à la conscience européenne toutes les lâchetés, tous les compromis, tous les Munich que l'Europe a vécus dix années durant au milieu de ce siècle.

p. 3

TOURISME

L'hôtellerie en vedette

L'hôtellerie suisse est vieillotte et mérite d'être dynamisée. Pourtant, à y regarder de plus près, au fil de l'actualité trois événements valaisans font que ce secteur est actif. De l'anniversaire de César Ritz à la dynamique du Centre du Parc à Martigny et au prestige de la chaîne Relais et Châteaux, ces trois événements nous rappellent que l'hôtellerie se porte bien.

p. 4

AUTOMOBILE

la deuxième génération

Depuis près d'un siècle les automobiles circulent dans le monde entier au moyen de l'essence, et du gaz pour une infime partie. Aujourd'hui, l'électricité, les découvertes techniques, les systèmes hybrides font que les véhicules de la deuxième génération intéressent au plus haut point les grands fabricants. On nous annonce une voiture qui fonctionnerait à l'air comprimé.

p. 5

FONDATION PIERRE GIANADDA

Martigny à l'heure russe

Kandinsky et les peintres russes du début du siècle font fort à Martigny, à la Fondation Gianadda, où leurs oeuvres illuminent de couleurs, de formes, le centre d'exposition. Exposition majeure dans la compréhension de la transition entre l'art du siècle passé et toutes les formes d'art contemporain. Une exposition à ne pas manquer jusqu'au mois de juin.

p. 8

Dépenses des Suisses

Plus pour l'Etat et pour leur bien-être

L'enquête de l'Office fédéral de la statistique montre que les Suisses dépensent moins pour se nourrir et se vêtir, plus pour des services. La part versée à l'Etat augmente toujours.

L'Office fédéral de la statistique a publié les premiers résultats de son Enquête sur les revenus et la consommation 1998 (ERC 98), qui portait sur 9295 ménages. De telles études, réalisées jusqu'ici tous les cinq ans, auront désormais lieu chaque année, mais sur un échantillon réduit.

Dans un premier temps, seules les données concernant les dépenses ont été analysées. Elles permettront en effet de définir le «panier de la ménagère» servant à calculer le nouvel indice des prix à la consommation qui sera introduit dans le courant de l'année 2000. La révision de l'indice consiste notamment en une nouvelle pondération des divers groupes de produits, dont le nombre devrait passer de huit à douze pour correspondre à la pratique européenne. L'évolution générale est marquée par une diminution de la part de l'alimentation et des vêtements et par l'augmentation des soins médicaux et des services. Il est aussi prévu d'introduire des «modules» supplémentaires permettant d'apprécier l'évolution du coût de la vie pour certaines catégories de la population.

L'enquête de 1998 met en évidence, pour l'ensemble des ménages, une proportion croissante des dépenses dites «de transfert» (impôt, taxes, assurances) au détriment de celles de consommation. Les premières ont augmenté de 43% en huit ans, passant de 31% des dépenses en 1990 à 37% en 1998. Les secondes n'ont augmenté que de 8,7% durant la même période, leur part descendant de 69 à 63% des dépenses. Cette proportion est toutefois moindre chez les indépendants, plus forte chez les rentiers et les chômeurs.

Les dépenses totales ont augmenté de 19,3%, soit plus que le renchérissement (18,4%). Avec une légère augmentation de la part consacrée au logement et une baisse réelle des prix dans l'alimentation et l'habillement, on peut ainsi constater que non seulement la plupart des Suisses n'en sont pas à se serrer la ceinture, mais aussi qu'ils consacrent une part moins importante de leurs dépenses aux biens de première nécessité. C'est ce que l'OFS appelle «un transfert des besoins fondamentaux vers ceux de bien-être». Ne doit-on pas alors aussi en déduire que l'augmentation considérable des impôts, taxes et assurances est plus liée à des besoins de bien-être qu'à des besoins fondamentaux?

Première suisse

Une femme ordonnée prêtre

Le samedi 19 février, Mme Denise Wyss, diacre, sera ordonnée prêtre en l'église Franciscaine de Soleure. Par cet événement solennel, ce sont des dizaines d'années de discussions sur le sujet qui se terminent et qui ont conduit, lors d'une réunion du Synode dans le courant de l'année passée, à adopter une résolution permettant aux femmes d'accéder à la prêtrise.

Mme Wyss a étudié à Lucerne et à Zürich avant de rejoindre l'Eglise catholique-chrétienne. Par la suite, elle a suivi des études théologiques à la faculté de théologie catholique-chrétienne de Berne. A l'heure actuelle, elle officie en tant que diacre à la cure de la paroisse de Baden-Brugg et sera désormais à son service en tant que prêtre. Grâce à cette ordination, elle officiera d'une manière complète dans sa paroisse et pourra donner tous les sacrements.

La cérémonie religieuse débutera à 14 h 30, à Soleure. L'ordination sera consacrée par l'archevêque d'Utrecht, Dr h. c. Antonius Jan Glazemaker.

Ing.dipl. FUST www.fust.ch
Votre magasin spécialisé aux prix bas garantis.
SOUND VISION Fust
c'est parti Soldes
A des prix fin de millénaire

TV • HIFI • FOTO/VIDEO • NATEL • ACCESSOIRES-PC • GAMES & SOFTWARE

JVC HR-J 658E
Magnétoscope de marque à prix explosif.
Programmation automatique des émetteurs!
• Système vidéo 4 têtes • Enregistrement auto SP/LP
• Recherche par index • Mémoire 99 programmes
No art. 955085
au lieu de Fr. 698.-
Fr. 398.-
vous économisez Fr. 300.-
Plus 16 autres super-offres

SABA M 3615 FT
Un grand parmi les petits formats!
• Écran 37 cm Black Matrix
• Mémoire 99 programmes/Télétexte
• Compatible Pal/Secam
• Verrouillage parental
No art. 1210112
au lieu de Fr. 249.-
Fr. 199.-
vous économisez Fr. 50.-
Plus 43 autres super-offres

Ing.dipl. Fust
Et ça fonctionne.

• Modèles d'exposition spécialement avantageux, avec garantie totale! • Possibilité de location!
Grand choix de Natel et accessoires
Renseignez-vous sur le prix du jour!
NOKIA MOTOROLA ERICSSON Panasonic SIEMENS

Martigny, Marché PAM, route de Fully 027 / 721 73 93
Conthey, EUROFust, route Cantonale 2, à côté de Jumbo 027 / 345 39 80
Vevey, 11, rue du Simplon (ex-Schild) 021 / 925 70 30
Villeneuve, Centre Riviera 021 / 967 33 53
Visp-eyholz, Kantonsstrasse 79 027 / 948 12 44
vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 20 heures
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111
Possibilités de commande par Fax 071 / 955 55 54 ou par Internet sous www.fust.ch

Pioneer NOVATRONIC TOSHIBA JVC PHILIPS THOMSON Panasonic SONY Achetez aujourd'hui, voyagez demain. BONUS CARD

Commune de Martigny
MISE AU CONCOURS
L'Administration municipale de Martigny met au concours un poste d':
apprenti(e) employé(e) de commerce
Conditions:
— avoir terminé la scolarité obligatoire
— Domiciliation: sur le territoire de la Commune de Martigny
— Entrée en fonctions: début juillet 2000 ou à convenir.
Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Chef du personnel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1. Tél. (027) 721 23 10.
Les offres détaillées, avec curriculum vitae, photo et copie des résultats scolaires, sont à adresser pour le 19 février 2000 à l'Administration municipale, Service du personnel, case postale 176, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 1920 Martigny.
L'Administration municipale
036-371441

Abonnez-vous au «Confédéré»

Sofortige Verwertung:
Beschlagnahmte Orientteppiche
Als Konsequenz grosser finanzieller Schwierigkeiten wurde der gesamte Warenbestand der Teppichhaus zum Sternen AG an den vertraglichen Lieferanten sicherungsübereignet.
Die zwingende Auflösung der Warenbestände, deren Wert die Millionengrenze übersteigt, wird auf Verlangen der Lieferfirma Blaine Trading an die West Finanz Versteigerungen & Tauschhandel AG übertragen. Ein erster Teil der Bestände ist zur Verwertung freigegeben.
unwiderruflicher, einziger und sofortiger
Liquidations-Verkauf
Exklusive ausgesuchte
handgeknüpfte Orient-Teppiche
Brücken, Läufer, alte und antike Sammlerteppiche, kostbare Seidenteppiche. Alle in verschiedenen Grössen und Arten, aus der Türkei, Persien, Turkmenien, Kaukasus, Afghanistan, Indien, Pakistan, Nepal, China.
Hochwertige Knüpferzeugnisse aus den bekanntesten Manufakturzentren Persiens: Keschan, Maschad, Täbriz, Ghoum, Isfahan, Bidschar, Nain, Sarough, Kerman, Moud, sowie aus Kasak, Hereke, Schirwan, Herat, Schanghai, Srinagar.
Verkauf gegen bar, Scheck, Kreditkarten oder Rechnung.
WIR nach Absprache möglich.
Die Teppiche werden zu einem Bruchteil ihres ursprünglichen Wertes (bis 80 % Rabatt!) und ohne Rücksicht auf Verluste liquidiert.
Liquidations-Verkauf:
Donnerstag, 3.Februar 2000 - 14.00 bis 19.00 Uhr
Freitag, 4. Februar 2000 - 10.00 bis 19.00 Uhr
Alle Teppiche sind mit Echtheits- und Ursprungsgarantie versehen.
Hotel ALEX Naters
Furkastrasse 88
WEST FINANZ Versteigerungen & Tauschhandel AG
im Bösch 43a, 6331 Hünenberg, Tel. 041 780 44 79

LA GRILLE DU CADEAU CACHE

A
Abdominaux
Abdomen
Adducteur
Artère
Avant

B
Biceps 2x
Badiner

C
Corporel
Clavicule
Cubitale
Cervicaux
Côtes
Coeur
Cerveau
Cervelle
Caractère
Choix
Citer

D
Dorsale
Dûment

E
Externe
Enlevé
Empêché
Enigme

F
Fémoral
Frontale
Fléchisseur

G
Graisseux
Gênant
Généreux
Génitale

I
Interne

J
Jambe

M
Médical

N
Nerveux
Nuance
Nerf

O
Omoplate

P
Pieds
Petit
Place
Perçu
Prévu

R
Remède
Rétablir
Rapide
Réponse
Radial
Relié
Repérable

S
Santé
Sauvé
Soigner
Servir
Style
Sûre

T
Traitement
Traiter
Thoracique
Trapèze
Tendon
Tibias
Tracer

U
Utilisé

V
Veine
Vaisseaux
Ventre
Varices
Vital

X	U	E	R	E	N	E	G	S	T	R	A	I	T	E	R	M	E	S	E	V	E	L	N	E	V	E	I	N	E
U	U	B	B	S	E	M	P	E	C	H	E	S	E	T	O	C	E	U	A	F	R	E	N	A	R	E	I	L	V
E	E	A	C	I	T	E	R	T	C	T	R	E	N	G	I	O	S	D	Q	N	E	A	R	U	Z	E	A	C	U
S	L	J	N	L	C	E	N	E	A	F									I	I	T	I	P	E	A	T	T	E	A
S	B	A	D	I	N	E	R	L	L	R									N	C	C	E	P	I	N	N	L	R	S
I	A	M	B	T	M	V	P	E	L	I									C	E	A	A	E	O	D	A	C	V	A
A	R	B	R	U	E	O	C	S	A	L									S	L	R	L	R	N	R	E	–	E	E
R	E	E	D	A	M	H	D	D	I	B									D	T	A	F	D	O	R	S	A	L	E
G	P	D	U	O	I	X	D	B	D	A									E	I	C	V	M	V	H	E	A	L	T
V	E	E	E	S	M	U	U	R	A	T									I	T	R	E	I	P	I	T	T	E	S
E	R	N	S	M	C	E	I	V	R	E									P	E	F	C	L	C	I	T	N	N	A
N	L	E	A	T	E	V	N	A	E	R									L	P	A	A	T	N	U	D	A	V	I
T	U	Y	E	N	R	R	C	C	O	R	P	R	R	E	L	A	T	I	B	U	C	R	E	P	O	L	A	L	B
R	R	U	T	E	T	E	E	S	N	O	P	E	R	E	N	R	E	T	X	E	M	G	I	N	E	N	E	E	I
E	R	U	S	S	R	N	C	H	O	I	X	U	A	E	S	S	I	A	V	T	N	E	M	E	T	I	A	R	T

Objectif Thalasso
VACANCES SANTE
Rte des Jordils 38 - 1025 ST-SULPICE
Tél. 021/691 91 70 - Fax: 021/691 91 79
E-mail: travel@sunstore.ch
Internet: www.sunstore.ch

Copyright: Média-Jeux

Un mot de
9 lettres _____

Profitez de vos vacances pour allier repos, remise en forme et découverte: plus de 50 destinations à choix en europe et Outre Atlantique. Catalogue à votre disposition dans tous les SUN STORE. Martigny: Centre MM Le Manoir — Monthey: Centre MMM La Verrerie - Centre La Placette — Sion: Les Galeries Sédunoises, avenue de la Gare 15 - Centre MMM Métropole — Conthey: Centre Migros — Noës-Sierre: Centre La Placette. OFFRES SPÉCIALES: jusqu'au 31 mars 2000 - TUNISIE Hasdrubal Djerba***** dès 1690.– - Odysée Resort Zarzis**** dès 1790.–. FRANCE: Thalazur*** dès 1230.–. Une semaine en demi-pension, vols, transferts et cure thalasso comprise.

EDITO

L'Autriche ou le défaut de la mémoire

Toute l'Europe s'interroge sur l'entrée ou non de Joerg Haider, le leader du parti d'extrême droite dans le gouvernement autrichien.

Force politique oblige, ambiguïté démocrate-chrétienne ont été les clés de voûte de cette percée.

Sur le plan strictement formel rien à dire, ce processus est commun à tous les pays qui connaissent la démocratie et le régime parlementaire.

Sur le fond en revanche plusieurs questions se posent.

D'abord, y a-t-il des principes qui, lorsqu'ils sont violés ou non respectés, dépasse le cadre national et la simple logique électorale?

Ensuite, est-il inconcevable qu'un parti dont la xénéphoboie est le maître-mot puisse ne pas être stigmatisé précisément par des pays étrangers?

Enfin, plus grave, les débordements de Joerg Haider ressemblent étrangement à une page de l'Histoire qu'on croyait à jamais figée dans le passé.

Car, enfin, en 1933 les chroniqueurs, les analystes les plus fins ne voyaient aucun mal à l'accession démocratique d'Hitler à la Chancellerie allemande.

Plus d'un ce sera écrié: «c'est une affaire interne de l'Allemagne».

On connaît la suite.

Le fait qu'en Suisse UDC et démocrates-chrétiens aient d'un seul cri dit tout va bien dans le meilleur des mondes, n'est pas étonnant.

Parce qu'on ne saurait critiquer ses coreligionaires d'un autre pays, mais aussi parce que la culture politique de ces formations ne font pas de la démocratie une fin en soi mais un moyen comme un autre de gouverner la cité.

Pour eux un leader religieux, un dictateur, un monarque font aussi très bien l'affaire.

Le siècle passé est plein de ces dérapages.

Espérons que le phénomène reste autrichien comme le chapeau tyrolien.

DAR

DÉBAT D'IDÉES

Nouvelle loi sur la promotion économique

Moderne et opportune

Après qu'une commission spécialisée du Grand Conseil se soit penchée intensivement sur la nouvelle conception de la promotion économique cantonale, qu'une commission extraparlementaire ait évalué les propositions de la délégation économique du Conseil d'Etat et de ses experts, qu'une large consultation des milieux économiques et professionnels - de même que des partis politiques - ait été menée, qu'une première lecture au Grand Conseil de la future loi sur la promotion économique ait eu lieu en automne 1999, qu'une deuxième commission du Grand Conseil ait sondé les profondeurs, les coins et recoins de la future promotion économique, la nouvelle loi entamera son round parlementaire final à la prochaine session de février. Après ces discussions épiques, on peut constater que la loi soumise aux délibérations parlementaires finales est convainquante quant à ses objectifs, son contenu et sa structure et elle recueille l'approbation de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie.

Orientation stratégique

L'orientation stratégique de la politique économique valaisanne dans le futur revêt une importance centrale. Elle requiert la fixation de buts stratégiques de développement et la définition d'un catalogue de mesures visant à améliorer les conditions-cadre économiques. En découlera l'élaboration d'un plan d'action consistant pour la promotion économique opérationnelle. La promotion économique, axée sur les objetifs de développement prédéfinis, se comprend comme un instrument d'appui à l'effort de renforcement de la place économique et d'accroissement de la capacité concurrentielle de l'économie valaisanne.

En d'autres mots, la promotion économique n'est qu'une partie, un instrument parmi d'autres à disposition, de la politique économique. Elle doit contribuer à atteindre les buts stratégiques de développement de notre canton. Une promotion économique performante s'entend comme une activité transversale qui doit, en tout premier lieu, être orientée sur les besoins des entreprises. Dans ce sens, la nouvelle promotion économique valaisanne devra être plus simple et plus percutante.

Les règles du jeu

La tâche première de la politique économique de l'Etat est de fixer les «règles du jeu» de l'économie de marché; et cela, de telle sorte que tous les acteurs économiques puissent oeuvrer librement, dans le plus grand intérêt de tous. Toute politique économique agit sur les mécanismes du marché et sur les décisions des individus et des entreprises; une bonne politique économique doit donc satisfaire à quatre exigences, qui sont:

- la continuité: on doit pouvoir se fier aux règles du jeu sur une durée suffisante;
- la crédibilité: ces règles doivent être réalistes; facilement compréhensibles et acceptées;
- la cohérence: les mesures retenues ne doivent pas s'opposer l'une l'autre, mais au contraire se compléter;
- l'égalité: les mêmes règles du jeu doivent être valables pour tous, ce qui suppose une jurisprudence non discriminatoire.

Propositions innovatives

Outre l'inscription de la nouvelle promotion économique dans une stratégie d'ensemble de développement du canton, la nouvelle loi innove par la création d'une porte d'entrée cantonale et la mise en oeuvre des mesures de promotion économique au moyen de contrats de prestations conclus entre le Département cantonal de l'économie et des mandataires privés ou institutionnels. Une mise en oeuvre conséquente de la promotion économique, selon les règles de base de la nouvelle gestion administrative, autorisera une activité de promotion réellement productive. La Chambre se réjouit particulièrement que l'enveloppe de 40 mios. de francs entrant dans le budget annuel de la promotion économique puisse être utilisée de manière encore plus efficiente et efficace dans le futur. La simplification des structures actuelles, telle que prévue dans la nouvelle loi, est une question de bon sens. Si, dans le futur, on souhaite pouvoir mener une politique d'adaptation structurelle et de promotion de l'innovation et des technologies, à travers des mesures de promotion économiques, alors les aides financières doivent être redéfinies. En arrière-plan figure la mise à disposition de capital de participation et de «venture» capital, de même que l'octroi de prêts et de cautionnements pour des projets innovateurs. Il n'est pas crucial, ici, de savoir qui attribue ces moyens: organes étatiques ou semi-étatiques. Par contre, une transparence absolue dans l'attribution, un coaching intensif des entreprises soutenues et des délais de décisions courts sont primordiaux.

CHAMBRE VALAISANNE du COMMERCE

Invitation aux futurs apprentis dessinateurs

Pour la 24e année consécutive, le mercredi 15 mars auront lieu à Sion les tests d'aptitude pour les jeunes filles et les jeunes gens qui se destinent à la profession de dessinateur en bâtiment, en génie civil ou géomètre.

Organisé par la Société suisse des Ingénieurs et Architectes (SIA), ces tests portent sur les connaissances générales et le dessin. Ils permettent aux professionnels de la branche de discerner les aptitudes des candidats et de les guider dans le choix de leur apprentissage.

Les jeunes filles et les jeunes gens, libérés de leur scolarité obligatoire en 2000 ou plus tôt, qui désirent participer à ces tests peuvent s'inscrire directement jusqu'au lundi 28 février: Gillioz Pascal, ch. St-Hubert 5, 1950 Sion, tél. prof. 027 327 43 20.

Casino: projets coordonnés de la Romande des Jeux SA

Conformément au mandat défini par les représentants des six cantons romands au sein de la Conférence Romande de la Loterie et des Jeux (CRLJ), La Romande des Jeux SA a développé ses projets coordonnés d'implantation de maisons de jeu en Suisse romande.

Quatre Kursaals sont actuellement en exploitation (Saxon, Montreux, Genève et Courrendlin). La Romande des Jeux SA propose cinq projets coordonnés; quatre casinos B (La Chaux-de-Fonds / Fribourg / Sion et Yverdon-les-Bains) et un grand casino A (Lausanne). Ces cinq établissements permettront de répondre aux attentes de la clientèle romande sans affaiblir le potentiel de développement nécessaire à chacun d'eux, et sont conformes aux directives du Conseil fédéral.

Le revenu brut des jeux pour la Suisse romande est estimé entre 180 et 200 millions de francs, dont 130 millions seront réalisés par les projets de La Romande des Jeux SA. Par ailleurs, la réalisation et l'exploitation des cinq casinos de La Romande des Jeux SA auront un impact important sur l'économie romande: 60 à 80 millions de francs seront investis dans les travaux de construction et l'aménagement des casinos (dès l'octroi des concessions par le Conseil fédéral) et près de 300 postes de travail seront créés pour leur exploitation. On peut également compter avec la création de quelque 300 emplois supplémentaires indirects suscités par ces entreprises.

Enfin, sur proposition de La Romande des Jeux SA, les cantons romands, ont décidé de mettre sur pied un programme commun de prévention et de traitement du jeu excessif dans le cadre médico-universitaire qu'offrent les hôpitaux de Genève et Lausanne. La structure de prévention et de traitement s'articulera autour de deux centres de traitements (Genève et Lausanne) travaillant en concertation, et d'antennes locales réparties dans les territoires romands au fur et à mesure des besoins. Les médecins et psychologue seront formés, dès septembre 2000, par l'un des experts les plus réputés au monde, le Professeur Robert Ladouceur (Québec).

Statistiques 99 de la Police cantonale

La statistique annuelle de la Police cantonale présente les affaires traitées et les résultats obtenus dans les domaines de la police judiciaire et de la circulation routière. La baisse du nombre d'affaires dans le secteur de la police judiciaire se poursuit, ce qui démontre que les conditions de sécurité dans notre canton ne se sont pas détériorées. Toutefois, ces données chiffrées ne reflètent que partiellement l'importance des enquêtes et recherches effectuées. Le taux d'élucidation de près de 30% reste élevé. Dans le domaine de la circulation, les accidents mortels et le nombre des blessés ont diminué.

EIV: présentation des travaux de diplôme

Ce vendredi, entre 16 h 30 et 21 heures, l'Ecole d'ingénieurs du Valais (EIV), à Sion, ouvrira ses portes afin de présenter au public les travaux de fin d'études des soixante étudiants qui recevront à la fin du mois de février leur diplôme d'ingénieurs. Il s'agit en général de projets conçus concrets pour une entreprise, que les étudiants mènent comme un mandat.

CONFEDERE
Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1er étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (027) 722 65 76 - fax 722 49 18
Service de publicité: Publicitas,
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,
☎ (027) 722 10 48 - fax (027) 722 52 78
Service *Confédéré*, 1920 Martigny
☎ (027) 722 56 27 - fax (027) 722 15 17
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,
☎ (027) 329 51 51 - fax (027) 323 57 60
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 722 04 75
Impression:
Impress SA, Sierre

NOUVELLES DE L'HÔTELLERIE

Centre du Parc: certifié ISO 9001

M. Serge Imboden, directeur de la partie congrès du Centre du Parc à Martigny, est un homme heureux, recevant la certification ISO 9001 pour son centre.

Cette certification a permis de réduire les coûts d'exploitation de près de 500 000 francs. Le Centre de Congrès qui réalise un chiffre d'affaires de 1 million de francs couvrant ainsi ses frais de fonctionnement, a reçu 50 000 participants depuis la date de son ouverture il y a vingt mois.

Huit cents événements, colloques, séminaires, ont été organisés. 80% proviennent de Suisse et 20% représentent des réunions internationales.

Dans ces 80% d'organisation suisses, 40% concernent Swisscom, propriétaire de la partie congrès, et 60% d'autres manifestations.

Dix employés s'occupent de ce Centre de Congrès alors que dans l'hôtel qui le jouxte trente-cinq personnes assurent le service pour tous ces congressistes. Prochaine étape, le Buisness Excellence, à travers la Fondation Esprix, dont le président d'honneur n'est autre que le conseiller fédéral Pascal Couchepin.

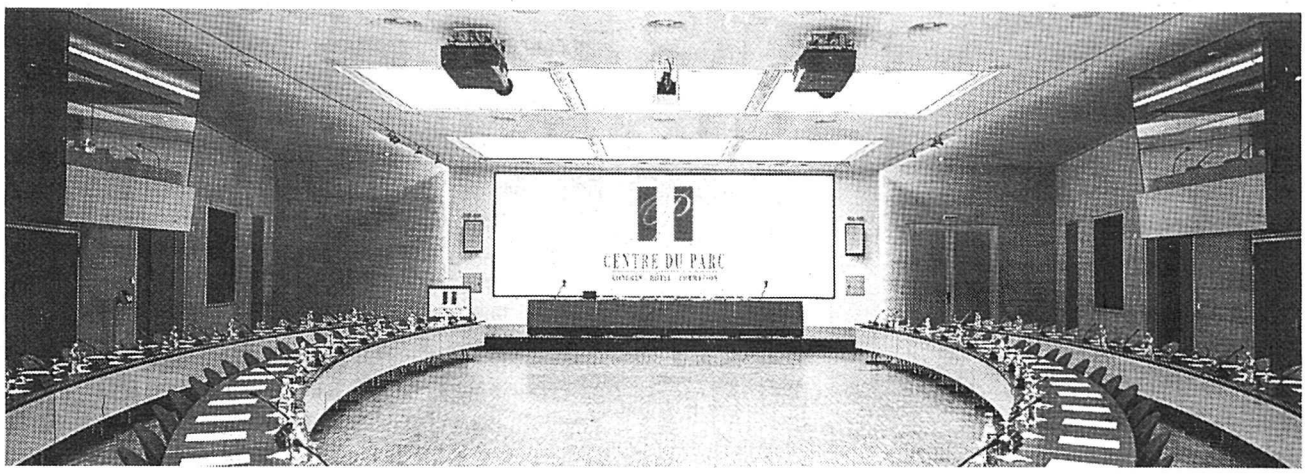

La salle de conférence du Centre de Congrès

Le plus grand hôtelier du monde était un Valaisan

César Ritz est né à Niederwald il y a 150 ans

A l'occasion du 150e anniversaire du célèbre hôtelier valaisan César Ritz, les HOTELCONSULT «César Ritz» Colleges préparent de nombreuses activités pour honorer leur patron.

Soyez les hôtes de jeunes talents

Dès ce printemps, les étudiants de l'Institut Hôtelier «César Ritz» proposent trois banquets à thème, traçant le chemin parsemé de succès du grand maître de l'hospitalité. 80 places seront vendues afin que la population puisse participer à la fête et apprécier les mets préparés par les futurs hôteliers et les divertissements qu'ils ont concoctés. Les recettes financiaires sont destinées à une oeuvre sociale choisie par les élèves.
Les thèmes et dates retenues pour les banquets seront annoncés aux médias le 11 février 2000 à l'Institut Hôtelier «César Ritz», au Bouveret, au cours d'un repas de dégustation donnant un aperçu culinaire de ces soirées.

L'homme qui changea l'hôtellerie

César Ritz est né le 23 février 1850 à Niederwald en Valais. Il était le cadet des 13 enfants du maître d'école du village. Som premier effort pour apprendre le métier d'hôtelier se termina par un échec: le patron de l'hôtel des trois couronnes à Brigue jugea son apprenti sans aucun talent pour cette profession. Cela ne l'empêcha pas de devenir «l'hôtelier des Rois et le Roi des hôteliers», comme le nomma l'un de ses fidèles clients, le prince de Galles, couronné plus tard Roi d'Angleterre sous le nom d'Edouard VII. Fondant de nombreux hôtels de luxe à travers l'Europe, Ritz a également révolutionné l'hôtellerie du monde entier par ses concepts d'élégance et de raffinement. Fervant promoteur de l'hygiène dans ses hôtels - les premiers à offrir aux clients une salle de bains pour chaque chambre - Ritz porta toute son attention à la satisfaction des clients (ce n'est pas une idée du marketing moderne!). Il défendit leurs intérêts jusqu'à changer de vie sociale à Londres, où il fut à l'origine d'une révision des lois régissant l'hôtellerie, afin d'ouvrir les restaurants de grands hôtels au public et les rendre accessibles aux familles, non seulement aux hommes. Il aida également à l'avancement des femmes en Suisse: C'est au Grand Hôtel National de Lucerne que Ritz dirigea pendant de nombreuses années, considéré à l'époque comme le plus sélect et le plus élégant d'Europe, que les femmes - duchesses, contesses et autres grandes dames - osèrent paraîtrent pour la première fois en public dans des bals et dîners.
Les standards établis il y a plus de 100 ans sont toujours valables et appliqués jusqu'à ce jour où «rien n'est stable que le changement».
Au zénith de sa carrière, Ritz voyageait entre Londres, Cannes, Baden-Baden, Rome, Aix-les-Bains, Francfurt, Salsomaggiore et Paris pour s'occuper des hôtes dont il était responsable ou qui demandaient ses conseils et son assistance. Son rêve de créer un hôtel de luxe selon ses idées personnelles fut réalisé à la Place Vendôme à Paris, en 1898. Classé longtemps comme le meilleur hôtel du monde, ce fut pour Ritz «une petite maison à laquelle je suis très fier de voir mon nom attaché». Madame Monique Ritz, la belle fille de César, fut le dernier membre de la famille Ritz à diriger cet hôtel, vendu à Mohammed El Fayad quelques années après la disparition de son époux Charles Ritz.
Madame Monique Ritz a autorisé la société Hotelconsult «César Ritz» Colleges à porter le nom du célèbre Valaisan. Alliant ses standards d'excellence à une gestion hôtellière de pointe, ces écoles rassemblent des jeunes du monde entier pour les initier avec l'ambition de César Ritz: exceller dans «ce métier qu'il faut aimer plus que tout autre chose au monde». En Valais deux établissement portent son nom: l'Institut Hôtelier «César Ritz» au Bouveret, qui propose au terme de deux ans d'études un diplôme en gestion hôtelière et le University Center «César Ritz» à Brigue. Ce dernier offre un «Higher Diploma in Hotel Management», licence en gestion hôtelière, un «Bachelor of Arts in Hotel and Restaurant Administration» proposé en collaboration avec Washington State University ainsi qu'un «Master's Degree» proposé avec le concours de la Manchester Metropolitan University. 800 élèves provenant de 50 pays sont inscrits chaque année dans les deux établissements, représentant autant d'ambassadeurs qui portent au terme de leur séjour en Valais le nom du célèbre hôtelier Valaisan dans les quatre coins du monde.
Pour parachever leur formation, les élèves ont la possibilité de combiner leurs études en Valais avec une année d'études à l'International College of Hospitality Management «César Ritz» dans le Connecticut, USA, la première école hôtelière suisse aux Etats-Unis, ou à l'International Colleges of Tourism and Hotel Management à Sydney, Australie.

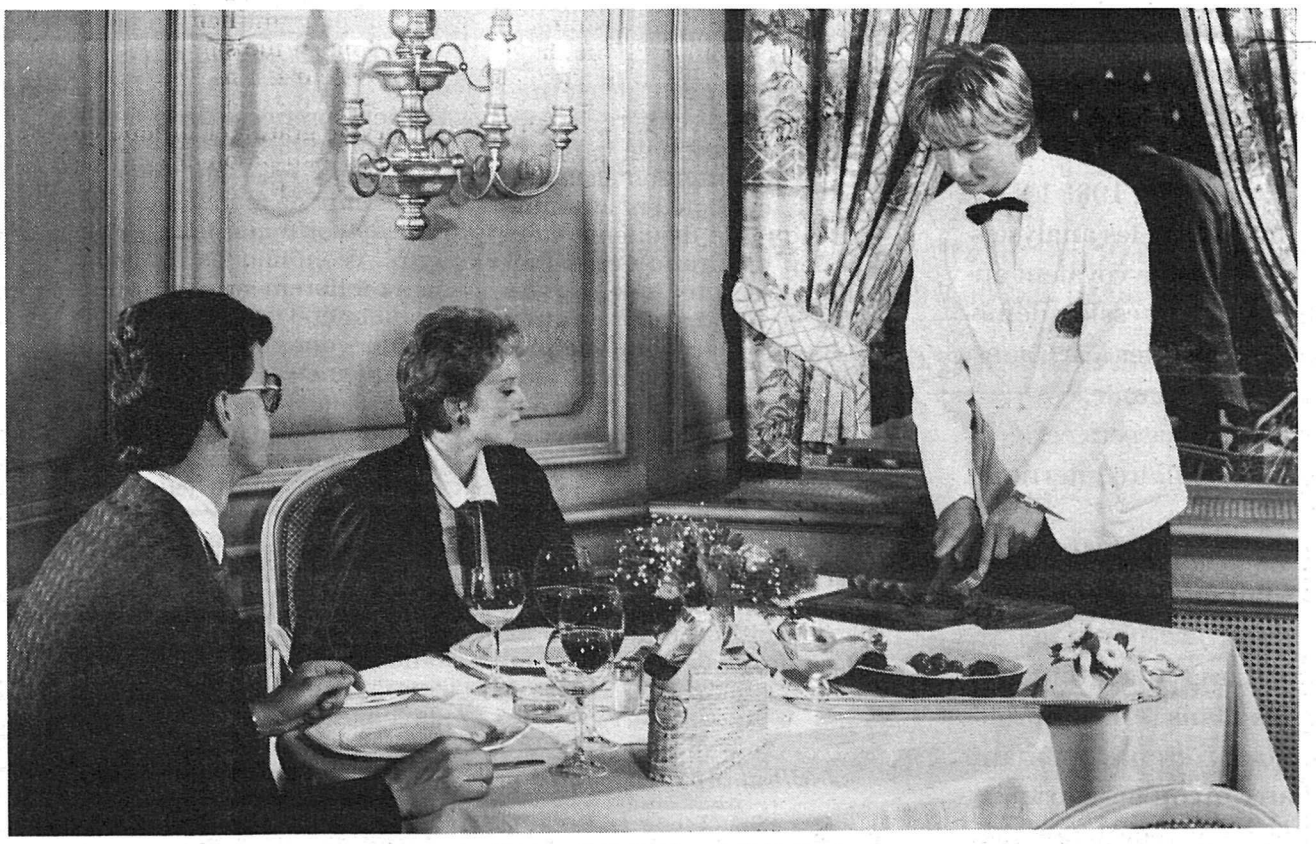

Le style Ritz perdure.

Assemblée

Relais et Châteaux en Valais

Roland Pierroz, un des grands chefs de Suisse.

Pour la première fois, la célèbre chaîne d'hôtels de charme et de restaurants de haute gastronomie tenait ses assises en Suisse et en Valais.

C'est grâce à la présence au Conseil d'administration de M. Roland Pierroz que cette première a pu avoir lieu.

Les responsables de la station de Verbier en ont profité pour présenter également à la presse, par l'intermédiaire de M. Guy Vaudan, président de la commune, les festivités qui vont marquer le 850e anniversaire de la communauté bagnarde.

Cette chaîne de restaurants regroupe 427 établissements dans plus d'une quarantaine de pays, dont 38 en Suisse.
Parmi les 38 établissements helvétiques 11 sont des relais gourmands.
L'idée de qualité et de service est le point principal de cette chaîne d'hôtels à l'origine française puisque son président, M. Régis Bulot, précisait qu'en moyenne mondiale les établissements ont 27 chambres et que très peu d'entre eux sont situés dans des centres urbains.
L'intérêt de cette chaîne d'hôtels de charme se mesure au nombre de demandes qui parviennent au siège parisien de Relais et Châteaux pour devenir membre et figurer dans le prestigieux catalogue.
Relais et Châteaux, qui dispose d'un site Internet, est consulté un million de fois par mois sur les 5000 pages que comportent son site.

Les Suisses aiment

La clientèle qui fréquente la chaîne Relais et Châteaux provient pour 25% des USA qui apprécient le style de vie à l'européenne, 21% sont allemands, 14% français, 9% anglais, 5% suisses et 4% belges.
Proportionnellement on remarquera donc que les Suisses apprécient cette chaîne d'hôtels et de restaurants.
Il faut souligner que les critères de qualité sont un des points dominants de ce groupement d'hôtel.
Ainsi, pour l'année écoulée, trente nouveaux établissements ont été agréés, et 14 d'entre eux ont quitté le répertoire de Relais et Châteaux.

la Page ECONOMIQUE

NOUVELLE REVUE (VD) - CONFÉDÉRÉ (VS) - LE GENEVOIS (GE)

ANALYSE

Chiffre d'affaires du Groupe Magro SA: progression

Groupe Magro SA, entreprise valaisanne indépendante implantée en Suisse romande, a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires brut, y compris les produits carnés, de 196 millions de francs.

Une croissance de 2,51% est donc enregistrée par rapport au chiffre d'affaires 1998, malgré les intempéries de février qui ont fortement affecté le secteur des hôteliers et restaurateurs (Horeca) en début d'année. Les ventes de Groupe Magro SA ont connu, durant le deuxième semestre 1999, une progression de 5,5%.

Le panier moyen enregistre également une hausse de 9% par rapport à 1998.

Groupe Magro SA occupait au 31 décembre plus de 400 collaborateurs.

Directeur général de Groupe Magro SA depuis le 1er juillet 1999, M. Olivier Follonier se dit satisfait de l'évolution du chiffre d'affaires dégagé durant l'exercice 1999.

TARIFS TÉLÉPHONIQUES:

En baisse toutes!

L'opérateur de téléphonie SmartPhone annonce une double révolution dans le monde de la téléphonie. Il abolit tout d'abord le tarif interurbain au profit d'un tarif unique sur toute la Suisse, moins cher que n'importe quel tarif local actuel: 5,55 centimes la minute! Deuxième révolution: SmartPhone lance pour la première fois en Suisse la téléphonie fixe au forfait.

SmartPhone fait souffler un vent nouveau sur le monde de la téléphonie fixe. L'opérateur fait tomber toutes les frontières intérieures et lance pour la première fois dans notre pays un tarif unique pour toutes les communications en Suisse. Ce tarif bat tous les records puisqu'il est moins cher que le plus bas des tarifs locaux pratiqués par la concurrence: 5,55 centimes la minute! Désormais, téléphoner à l'autre bout du pays ne coûte pas un centime de plus qu'un appel chez son voisin.

Inédit en Suisse: la téléphonie fixe au forfait!

Ce tarif recor fait partie de la nouvelle formule révolutionnaire inaugurée par SmartPhone: la téléphonie fixe au forfait! Ce forfait, baptisé «Smart 20», permet en effet aux clients de l'opérateur de téléphoner en Suisse vers le réseau fixe chaque mois pendant 6 heures, moyennant la somme de 20 francs.

Avec cette offre forfaitaire inédite en Suisse, SmartPhone souligne encore une fois sa volonté de se démarquer nettement de ses concurrents. L'opérateur table sur un accueil très favorable de «Smart 20», certain que les consommateurs seront sensibles à cette offre d'avant-garde, autorisant un contrôle total de leurs dépenses téléphoniques.

Pour répondre aux différents besoins de sa clientèle, SmartPhone a également décliné le forfait «Smart 20» pour les appels vers les téléphones mobiles et vers les pays étrangers. Ici aussi, les tarifs sont stupéfiants. Pour preuve: le prix d'une communication vers le réseau mobile chute à 33,3 centimes la minute (pour une heure de communication par mois).

Pour gérer leur temps d'appel, les clients SmartPhone bénéficient d'un service gratuit et unique en Suisse: la consultation de leur solde en ligne. Chaque jour, appel après appel, ils peuvent s'informer online (grâce à l'accès Internet gratuit offert par SmartPhone) du détail de leur communications.

Qui est SmartPhone?

SmartPhone SA est le premier opérateur télécom romand. Grâce à la qualité de ses services destinés tant aux clients privés que commerciaux et à ses tarifs très avantageux, SmartPhone se profile comme un des opérateurs les plus en pointe sur le marché de la téléphonie fixe. Basé à Pully (Vaud), l'opérateur fait partie du groupe Smart Télécom SA, qui réunit des sociétés actives depuis 1986 dans le domaine de la téléphonie, de l'Internet et de l'informatique. SmartPhone mise sur un service de proximité, notamment par l'intermédiaire de ses filiales réparties dans toute la Suisse (Vaud, Genève, Neuchâtel, Zurich et Tessin).

EN BREF

La 1re AOC suisse attribuée au fromage d'alpage «L'Etivaz»

Le fromage d'alpage «L'Etivaz» est enregistré comme la première AOC de Suisse. La confirmation de l'Office fédéral de l'agriculture est parvenue à la Coopérative des producteurs de fromages d'alpages «L'Etivaz» ce vendredi 28 janvier. Pour ces producteurs des Alpes vaudoises, l'AOC consacre la valeur des strictes règles de production qu'ils se sont imposées depuis une douzaine d'années. En vue de cette reconnaissance, la coopérative de L'Etivaz avait déjà demandé une certification AOC de la prpduction de l'été 1999, elle peut donc dès aujourd'hui associer l'appellation d'origine contrôlée aux fromages qu'elle propose à ses clients.

S'inspirant de l'expérience des fromages français d'appellation d'origine contrôlée, les responsables de la cave de L'Etivaz avaient élaboré un règlement interne de leur coopérative. Adopté en mars 1992 par l'ensemble des producteurs, ce règlement fixe les contraintes volontaires définissant l'appellation «L'Etivaz»: zone et période de production, mode de fabrication, affinage, etc.

GRAPHIQUE

INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE:

Le rail rattrape le retard

selon la statistique de la LITRA, la comparaison entre les investissements qui ont été faits en 1998 en faveur du rail et de la route montre que 2,4 milliards de francs ont été attribués à l'infrastructure ferroviaire et 3,8 milliards de francs à l'infrastructure routière. Au début des années 1990, les dépenses consenties en faveur des chemins de fer atteignaient avec peine 2 milliards de francs, alors que 3,7 milliards de francs étaient investis dans les routes. Le rattrapage des chemins de fer provient en grande partie des investissements relatifs au projet «Rail 2000» et à celui des nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA). Le rapport des investissements entre les deux modes de transport, qui était dans les années 1970 et 1980 de 1 à 5 en faveur de la route, s'est beaucoup équilibré puisque, pour l'année 1998, il est de 1 à 1,6. En raison de la proche mise en chantier des gros projets d'extension des transports publics, tout porte à croire que ce rapport continuera à se modifier provisoirement en faveur du rail.

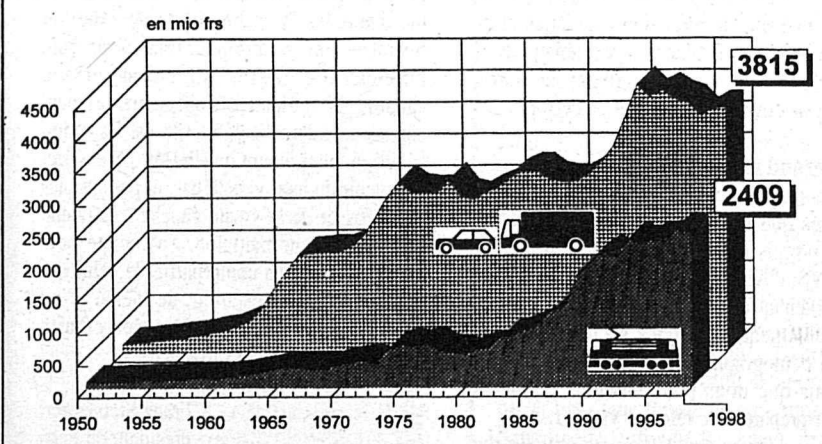

2e GÉNÉRATION DE VOITURES

Nouveau modèle à air comprimé

La voiture propre a le vent en poupe, tout au moins au niveau des intentions. Le groupe Ford annonce le développement d'un prototype électrique à deux places. De son côté, une entreprise luxembourgeoise produira bientôt une voiture à air comprimé.

Ford lance, sous le nom de «Think Group», une nouvelle marque qui regroupera les voitures propres: électriques, hybrides, à pile à combustible. «Think» est pour l'instant le nom d'une petite voiture électrique urbaine à deux places, lancée en Norvège au mois de novembre 1999. «Nous envisageons de diffuser ce modèle sur d'autres marchés», a indiqué Jacques Nasser, le président du groupe américain.

«Nous avons décidé de faire de «Think» une ligne séparée, la première qui rassemblera toute une gamme de véhicules respectueux de l'environnement», a-t-il expliqué. La petite voiture électrique, caractérisée par une autonoomie d'environ 90 kilomètres, doit être lancée à la fin de cette année dans les autres pays de Scandinavie, et aux Etats-Unis d'ici à deux ans. Elle sera distribuée par les concessionnaires Ford, mais aussi commercialisée via Internet.

La gamme «Think» comprendra deux modèles de bicyclettes électriques pouvant atteindre 20 km/h, ainsi que la «Think Neighborn», véhicule électrique destiné à circuler dans des espaces clos tels que les terrains de golf ou les sites industriels et qui sera commercialisé en fin d'année avec deux et quatre places. Ford a également présenté au Salon de Détroit un véhicule hybride, la «Prodigy», qui fonctionne alternativement à l'électricité et à l'essence, et une «Focus» à pile à combustible utilisant du méthanol, tous deux pour l'instant à l'état de prototypes.

«Le véhicule hybride sera lancé quand nous seront certains de pouvoir en vendre au moins 100 000 unités par an, peut-être vers 2003», a indiqué le porte-parole du groupe. Le véhicule à pile à combustible devrait pour sa part atteindre un certain stade de production en 2004.

On apprend d'autre part qu'une première voiture à air comprimé va bientôt sortir de l'usine de la holding luxembourgeoise MDI. Située à Carros, au nord de Nice, cette entreprise devrait produire plusieurs centaines de véhicules par an. Elle envisage d'essaimer ensuite sa licence de production à travers le monde.

Ces objectifs ambitieux justifient les quelque 100 millions de francs investis jusqu'ici dans le projet. «Plus d'une trentaine de brevets ont été déposés, indique *La Tribune*, dans le développement du moteur qui utilise 300 litres d'air comprimé à 300 bars, garantissant aux véhicules une autonomie de 300 kilomètres à une vitessemoyenne de 60 km/h». Vendus au prix de 18 000 francs, ces véhicules seront produits sous forme de berlines, de camionnettes et de taxis. Une version hybride dotée d'un second moteur, à essence celui-là, est également prévue.

Politique FÉDÉRALE

PAGES RÉALISÉES PAR LE SERVICE DE PRESSE DU PRD SUISSE

VOTATIONS DU 12 MARS 2000

Mots d'ordre du PRD Suisse

Lors de son assemblée des délégués du 22 janvier 2000 dans la délicieuse localité de Muttenz (BL), le PRD suisse a pris position sur les prochains objets de votation populaire.

Le 12 mars prochain, si l'ensemble de l'électorat connaît la même unanimité que notre assemblée des délégués, la Suisse aura triomphé de trois fondamentalismes:
- celui visant à interdire la procréation médicalement assistée,
- celui voulant sacrifier le fonctionnement de notre Parlement aux volontés de comités d'initiative bardés de millions (accélération de la démocratie directe), et enfin
- celui qui cherche, au nom du développement durable, à sacrifier le développement à l'autel du retour dans le passé (rétro-trafic)

Pour ce qui est des quotas de femmes, le PRD a toujours adopté une position très claire: le sexe, dans un cas comme dans l'autre, n'est pas une garantie de qualité, et ce serait faire injure aux femmes de penser qu'elles ne peuvent pas, par leurs capacités propres, se hisser à des fonctions politiques importantes. Sans quotas, le PRD a deux vice-présidentes, une présidente du groupe, 8 conseillères nationales et 7 conseillères aux Etats; et depuis le 15 décembre, la chancelière de la Confédération.

Enfin, en ce qui concerne la réforme de la justice, on déplorera peut-être qu'elle se satisfasse de progrès si timides et que l'on ait renoncé à une surveillance du travail législatif du point de vue de sa constitutionnalité. Le mot le plus long de la langue française (anticonstitutionnellement) restera donc parfaitement sans usage en Suisse. Le PRD a choisi pourtant de soutenir ce pas important vers un fonctionnement plus efficace de notre justice, comprenant notamment un allégement vital pour le Tribunal fédéral.

Voici les mots d'ordre du PRD Suisse pour le 12 mars 2000:

NON à l'initiative populaire fédérale «pour une démocratie directe plus rapide (Délai de traitement des initiatives populaires présentées sous forme de projet rédigé de toutes pièces)»

NON à l'initiative populaire fédérale «pour la protection de l'être humain contre les techniques de reproduction artificielle (Initiative pour une procréation respectant la dignité humaine [PPD])»
NON à l'initiative populaire fédérale «visant à réduire de moitié le trafic routier motorisé afin de maintenir et d'améliorer des espaces vitaux (initiative pour la réduction du trafic)»

NON à l'initiative populaire fédérale pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales (Initiative du 3 mars)»
OUI à l'arrêté fédéral relatif à la réforme de la justice.

EXPO.02

Le Parti radical se prononce pour l'octroi rapide d'une garantie de déficit réaliste

Le Parti radical a pris connaissance avec satisfaction de la présentation d'un budget réaliste et stable concernant l'Expo 02. Les conditions nécessaires à l'ouverture de la phase de réalisation sont ainsi largement remplies. L'exposition nationale forme un projet important pour la cohésion de la Suisse et sa présence à l'étranger. Aussi le PRD est-il disposé à donner son feu vert à l'octroi de la garantie de déficit telle que demandée et enjoint le Conseil fédéral et le Parlement à donner ainsi à ce projet ses chances de réalisation.

La nouvelle direction de l'expo a heureusement renoncé à jeter de la poudre aux yeux. Il présente au contraire tous les risques inhérents à cette entreprise. En donnant son rapport dans les délais impartis, en présentant les économies réalisées et, d'autre part, les contributions nouvelles des sponsors elle a rempli a satisfaction les conditions mises par le Conseil fédéral à la poursuite de cette affaire. L'analyse du projet a permis de mettre en lumière que les risques avaient jusqu'ici été sous-estimés. C'est la seule raison pour laquelle une nouvelle garantie de déficit se révèle nécessaire. Le budget global reste néanmoins fixé à 1,4 milliard de francs. Le Conseil fédéral et le Parlement sont appelés maintenant à prévoir les conditions financières permettant d'aller à la phase finale.

L'exposition deviendra une carte de visite de la Suisse, tant sur le plan intérieur qu'au niveau international. Y renoncer brutalement entraînerait une perte de confiance de notre pays en lui-même et quant à la représentation de ses intérêts à l'égard de l'étranger. Le Parti radical n'est pas disposé à en porter une part de responsabilité et à donner ainsi un avantage aux groupements dont la tendance est de dénigrer la Suisse, ses institutions et sa cohésion. C'est maintenant aux forces qui se reconnaissent en la Suisse de jouer, en donnant à cette entreprise l'appui qu'elle demande.

Le Parti radical a toujours soutenu l'idée d'une exposition nationale au financement sûr dans la région des Trois-Lacs, tout en demandant à être au clair sur sa faisabilité, quant à sa date, son budget et son ampleur. La nouvelle direction a entre-temps examiné sans concession son concept, ses coûts et l'état d'avancement des travaux et décidé d'y apporter les corrections nécessaires. On connaît maintenant les adaptations faites sur le plan du personnel et de l'organisation et qui ont été en partie déjà réalisées. Le contrôle des finances demande encore à être amélioré. Le Parti radical approuve le plan de réalisation proposé et l'assurance financière nécessaire demandée.

PRD

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU PARTI FRANZ STEINEGGER

Regarder l'avenir en face

Lors de l'assemblée des délégués du PRD Suisse à Muttenz, le 22 janvier 2000, le président Franz Steinegger (Flüelen) a fait un tour d'horizon de la situation politique en Suisse et pour notre parti en particulier. Ses traits les plus acerbes visent les conservatismes de tout bord. Voici des extraits de son discours.

(Le titre et les sous titres sont de la redaction)

Quelle fut, avant et après les élections fédérales, notre appréciation de la situation du pays? Nous étions et sommes toujours animés d'un optimisme prudent. D'autres forces politiques voient la Suisse comme une pépinière de corruption et de gestion déloyale (c'est la vision de M. Blocher); d'autres encore prétendent que la Suisse est dévastée par une tempête néo-libérale (Mme Koch).

Nous l'avons affirmé avant les élections, et nous le maintenons aujourd'hui: la Suisse a progressé. En voici des illustrations:

1. Le chômage, dont le taux a passé au-dessous de la barre des 2,5%. Il retrouve ainsi son niveau de l'été 1992 (...).
2. Les finances fédérales. Grâce à une stratégie claire, les finances de la Confédération sont en passe d'être assainies.
3. La politique de la concurrence. L'agriculture connaît une phase d'adaptation (...). Par des privatisations et une plus grande indépendance structurelle, ainsi qu'un renforcement de la concurrence, nous avons pu réduire les coûts dans de nombreux domaines.
4. Les infrastructures. Nous avons décidé de bâtir d'importants projets d'infrastructure et leur financement est assuré. Cette politique est en adéquation avec nos voisins européens.
5. Les accords bilatéraux. Au bout d'une lutte difficile en politique intérieure, nous avons créé les conditions nécessaires à l'accord sur les transports terrestres, et ainsi à la conclusion des 7 accords bilatéraux avec l'UE (...).
6. Des experts internationaux accordent une bonne note à la politique monétaire et financière de la Confédération. Ces mêmes experts s'attendent à une accélération de la croissance économique en Suisse.

(...) Nous avons atteint notre objectif électoral, à savoir être le groupe parlementaire le plus fort de l'assemblée fédérale. Nous avons aussi augmenté le nombre de nos électrices et électeurs. Bien sûr, nous aurions aimé aussi augmenter notre pourcentage d'électeurs. Nous pouvons donc garder notre optimisme critique. Comme il se doit, avant de prendre des décisions, nous voudrons POSER les problèmes avant d'OSER.

Le carnaval au Conseil fédéral

(...) L'élection au Conseil fédéral a tourné en propagande politique. Je continue de soupçonner l'UDC de n'avoir jamais voulu, réellement, de ce deuxième poste à l'Exécutif. Cette candidature n'était qu'un moyen détourné de se profiler contre la gauche. L'UDC appelait la défaite de ses vœux, afin de pouvoir souligner son rôle messianique.

Cette tentative de se profiler comme le dernier rempart contre le «péril rouge» a conduit à des exagérations, qui prêteraient à rire si elles n'étaient pas intentionnelles. Car il s'agit en fait d'une tentative de s'affirmer comme la seule force opposée à la gauche, de s'arroger le titre exclusif de parti de droite. Tout ce qui n'est pas sous le soleil de l'UDC ni dans ses vertes campagnes, serait soit socialiste, ou au mieux «le marais politique du centre». (...) Finalement, lorsque ces clameurs se sont essoufflées, tous ceux qui ne suivent pas les dogmes de l'UDC sont soupçonnés d'affinités socialistes.

Dernier rempart contre le péril rouge ou fondamentalisme ?

Occasionnellement, on peut bien se satisfaire de réduire la politique à un schéma ami-ennemi. Pourtant, lorsque les détenteurs de la vérité ne veulent voir, en face d'eux, que des ennemis, on se trouve au début du fondamentalisme. Alors, l'absolu entre en politique, ne nous laissant le choix qu'entre la soumission ou le socialisme.

En tant que libéraux démocrates, nous voulons bien accepter des prises de position agressives, gênantes ou simplement tapageuses. En même temps, nous devons combattre cette inculture d'une politique manichéenne, qui n'est autre qu'une déclaration de guerre à la démocratie libérale, à la tolérance et au compromis. La politique ne doit pas s'épuiser en accusations de fascisme ou de socialisme. Il faut mettre à jour les mécanismes de ce fondamentalisme, pour le contrer. Nous ne devons pas laisser les faux démocrates s'ériger en messies de la démocratie bourgeoise.

Les compromis sans compromission

Autour du début de la législature et de la réélection du Conseil fédéral, on a beaucoup parlé ou écrit à propos de coalitions ou de marchandages. Je me suis opposé à ce type d'arrangements, car dans notre système politique, cela impliquerait des concessions sans fin, et pas forcément les meilleures. J'estime que le PRD doit d'abord élaborer ses propres positions et projets, puis rechercher les partenaires les plus proches, afin de dégager démocratiquement des majorités. Alors, et alors seulement, interviennent de petits compromis.

Le compromis préalable avec toutes les forces politiques significatives n'est nécessaire que dans des situations exceptionnelles. Lorsqu'il s'agit par exemple de garantir des thèmes d'importance nationale contre les référendums et de leur assurer une majorité.

Le PRD a présenté ses positions:
- la vision 2007 comme évaluation de la situation à long terme (24.10.1998)
- le plan d'action «la sécurité par l'innovation» avec quatre objectifs concrets pour la législature 1999-2003 (28.08.1999).

Tout porte à croire que nous voterons, le 21 mai 2000, sur les accords bilatéraux. Nous voulons gagner cette votation.

Tout au long de la législature, nous resterons fidèles à nos postulats d'assainissement des finances, de réduction des dettes et de moratoire fiscal. Même si les déficits de la Confédération sont aujourd'hui moindres, nous ne devons pas relâcher nos efforts.

Le grand enjeu des œuvres sociales

La politique sociale va jouer un rôle central. Après que les socio-démocrates et l'UDC ont promis monts et merveilles en matière d'AVS, d'AI et d'assurance-maladie, il s'agit maintenant du travail concret pour garantir durablement les œuvres sociales. L'évolution démographique réduit chaque jour les délais que nous pouvons nous permettre pour préparer une réforme viable (...).

Les problèmes des assurances sociales dus au vieillissement de la population sont parmi les défis les mieux prévisibles du futur. Nous empêcherons que, sous la conduite des socialistes, la Suisse choisisse à nouveau une solution aux dépens des générations futures. Ce serait le germe de nouveaux conflits de redistribution entre les générations. Nous devons préserver l'avenir des générations qui nous suivent.

Le patriotisme d'Etat providence

Notre lien affectif avec notre propre pays ne doit pas dépendre seulement des prestations de l'Etat.

Un patriotisme d'Etat providence ne suffit pas à construire notre pays. La politique sociale est importante, mais il faut aussi considérer les impératifs économiques. Pour la gauche, la mode est à la diabolisation du néo-libéralisme, qui selon elle vise la fin de l'Etat social. Cette critique fait partie de la tactique de restauration du socialisme. Dans les faits, une ligne de conduite libérale est nécessaire pour transformer une bureaucratie gourmande en un service capable de soutenir efficacement les personnes socialement défavorisées. La redistribution, pour autant qu'elle soit nécessaire, doit venir du haut vers le bas, et pas simplement passer de la poche gauche à la poche droite du même pantalon. La société peut aussi attendre une contrepartie de celui qui bénéficie d'une prestation; de même, il ne faut plus que ceux qui font des efforts soient punis pour leur diligence.

Franz Steinegger,
président du Parti

Politique FÉDÉRALE

PAGES RÉALISÉES PAR LE SERVICE DE PRESSE DU PRD SUISSE

Chronique

LA 3E VOIE, ENCORE ET TOUJOURS

La 3e voie, nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises, n'est pas l'apanage exclusif de la «gauche» britannique, devenue libérale, ni de la «gauche» plurielle française, encore moins de la «gauche» désunie en Allemagne. Le PRD a depuis longtemps compris que, si les concepts de gauche ou de droite gardent un sens, les enjeux aujourd'hui sont sur un *autre axe: celui qui sépare le* conservatisme du modernisme. Le Parti radical est au centre droite et veut aller de l'avant.

La gauche européenne - sauf les 35 heures en France - n'a de gauche plus que le nom. Pour elle, la «3e voie» signifie l'entrée dans le libéralisme. Tant mieux pour nous. Pour le PRD par contre, «3e voie» signifie surtout réformes et progrès. Réformateur dès ses origines, le PRD n'a pas besoin de trahir son histoire pour suivre le progrès.

Pourtant, dans nos rangs aussi, la 3e voie prend parfois un tout autre sens. Il ne s'agit pas de se placer dans une philosophie centriste ou progressiste pour évoluer avec son temps. Il s'agit plus prosaïquement de construire une 3e voie autoroutière entre Lausanne et Genève. Les initiateurs du projet ont certes des arguments tout à fait louables, et méritent notre sympathie. Pourtant, alors que Genève a rejeté catégoriquement le projet pharaonique d'un pont sur la rade, alors que nous n'avons pas encore achevé le réseau autoroutier suisse ni les infrastructures des NLFA, est-ce vraiment une priorité? L'encombrement de cet axe ne sera allégé qu'en améliorant la complémentarité avec le train, car l'entonnoir genevois restera saturé avec ou sans 3e voie autoroutière. Lorsqu'un siphon est bouché, suffit-il d'élargir le bidet pour résoudre le problème? Les projets de fusion sont, au moins, plus ambitieux. C'est peut-être la raison de leurs échecs (Rhuso, Ville-Canton, etc.).

Nos amis initiateurs n'ont pas dit s'ils veulent ajouter une 3e voie sur la gauche (pour foncer plus rapidement vers le chaos) ou sur la droite (pour rejoindre la collection des idées dépassées). Cela fera sans doute l'objet d'une amusante fable politique.

Bernard Favre

UNE INITIATIVE ORIGINALE DE HANDI 2000

Réussite de l'action socio-éducative

L'article 8 de la nouvelle Constitution fédérale garantit formellement l'égalité en droits des personnes touchées par «une déficience corporelle, mentale ou psychique» avec l'ensemble des êtres humains. Pourtant, il reste encore du pain sur la planche, notamment dans les mentalités. Handi 2000 et le président du comité d'organisation 2000, Bernard Comby, contribuent dans les classes, là où tout commence, à une meilleure compréhension du problème. Cette semaine, à Anzère et Montana, Handi 2000 organise les championnats du monde de sports d'hiver pour personnes handicapées. Plus d'informations sur le site Internet www.handi2000.ch.

Afin de garantir le succès de notre démarche, nous avons mis à disposition de quelque 140 classes un matériel spécialement adapté à l'âge des élèves.

D'ores et déjà, nous pouvons dire que cette action est couronnée de succès. Les écoliers et les enseignants ont eu beaucoup de plaisir à effectuer les diverses activités liées à ce thème de première importance. L'enthousiasme initial est demeuré constant et a même augmenté à mesure que les dates des compétitions approchaient.

Les valises pédagogiques renfermant tout le matériel méthodologique et les supports didactiques ont bien voyagé et ont été utilisés par un grand nombre de classes.

Nous rappelons, pour mémoire, les objectifs de cette action socio-éducative:

- permettre à quelque 3000 élèves de Suisse et du Liechtenstein d'avoir un aperçu des diverses typologies est des causes/origines des handicaps.
- sensibiliser les élèves sur le comportement correct à adopter lorsque l'on côtoie des personnes souffrant d'un handicap.
- rendre attentifs les jeunes écoliers aux nombreuses difficultés rencontrées quotidiennement par les personnes limitées dans leur mobilité.
- appréhender l'importance du sport dans la vie en général et dans celle d'une personne handicapée en particulier et se rendre compte du niveau exceptionnel atteint par les sportifs d'élite handi.

Les élèves des classes ayant effectué les activités proposées, en tout quelque 3000 écoliers de 10 à 12 ans, encadrés par 300 adultes et 150 guides, viendront assister aux compétitions selon une planification détaillée et 11 classes provenant des cantons de Schwyz, Soleure et Zug nous feront l'honneur d'être présents déjà pour la cérémonie d'ouverture. Nous souhaitons prolonger la dynamique de ce projet, en faisant bénéficier de cette action d'autres classes de notre pays.

Merci aux maîtresses et maîtres d'avoir collaboré avec cœur et intelligence à notre action et d'avoir ainsi favorisé l'intégration socio-culturelle des personnes souffrant d'un handicap. Les enfants ayant participé à cette action seront à jamais sensibles au thème du handicap et pourront, au cours de leur vie, faire passer ce message important et primordial:

«La personne souffrant de handicaps est une personne comme les autres»

Bernard Comby

VOTATIONS

NON à l'initiative «rétro-trafic» - une initiative contre la liberté

Le vote clair des Chambres concernant l'initiative visant à réduire de moitié le trafic motorisé routier ne doit pas tromper. La nette victoire des opposants ne masque pas le profond clivage gauche-droite que cette initiative a ressuscité. Si le centre et la droite se sont retrouvés pour la rejeter, une large frange de la gauche, composée des Verts et d'un certain nombre de socialistes, n'a pas hésité à la soutenir, sourde qu'elle était aux appels à la raison proférés par les adversaires de l'initiative. Pire encore, tous les socialistes qui eux aussi rechignaient à adhérer à une initiative si extrémiste n'ont pas eu le courage de manifester leur opposition, et se sont contentés de s'abstenir... C'est donc bel et bien à un débat de société fondamental que l'on a affaire, un débat de société où s'affrontent deux visions antinomiques de notre avenir. Et cette réalité n'est guère étonnante puisqu'au cœur de l'initiative réside la question de la liberté individuelle.

Quoi qu'en aient dit les initiants, l'initiative ne parle en effet pas d'autre chose que de la liberté et de ses implications dans la vie quotidienne. Ils ont d'ailleurs implicitement fini par l'admettre tandis qu'ils essaient maintenant d'expliquer, sans autre argument que quelques vœux pieux, que la réduction de moitié du trafic routier initierait en fait une forme de liberté digne du XXIe siècle, une liberté réinventée qui ne se condenserait plus dans le symbole de la voiture toute-puissante... S'il ne s'agit pas d'associer de façon définitive l'automobile à l'alpha et l'oméga de l'idéal libéral, il faut admettre que le discours des initiants occulte sans vergogne certaines réalités pourtant incontournables, notamment économiques.

Pour ma part, je me porte résolument en faux contre certaines tentatives d'isoler la liberté de la prospérité économique. Aujourd'hui, trop nombreux sont ceux qui prétendent offrir une «nouvelle» liberté en la coupant de ses bases économiques, en en faisant une sorte de mythe détaché des contingences terrestres. Je crois qu'on ne peut raisonner ainsi. Que la liberté s'alimente d'une foule de références, personne n'en doute. Mais refuser le lien entre prospérité et liberté me paraît une faute lourde de conséquences. Sans liberté individuelle, aucun progrès économique n'aurait pu être enregistré, aucune redistribution équitable des richesses n'aurait pu être effectuée. Et la liberté individuelle englobe la liberté de se mouvoir, tant dans le choix de son établissement que dans le choix de son moyen de transport. Que les initiants le veuillent ou non, leur initiative ne pourrait être réalisée qu'à grand renfort de mesures policières, par le truchement d'interdictions ou de taxes dirimantes. La liberté n'y résisterait pas.

Et sans cette liberté, facteur d'échanges enrichissants (dans tous les sens du terme!) à l'intérieur de notre pays ou entre notre pays et l'extérieur, c'est toute la cohésion sociale, que l'on s'efforce de préserver en Suisse, qui volerait en éclats. Les initiants ont-ils réfléchi aux effets d'une initiative qui condamnerait une grande partie de nos concitoyennes et de nos concitoyens à l'immobilisme ou à ne considérer le transport motorisé que comme un luxe ? La mobilité, source de prospérité, resterait l'apanage de quelques privilégiés et les moins nantis seraient les premiers à souffrir d'un système proposé par ceux qui affirment vouloir les défendre... Et cette nouvelle lutte des classes dégénérerait vite en une lutte entre les générations: pour rendre l'initiative praticable, certains experts pensent, entre autres mesures, qu'il faudra retirer le permis de conduire aux plus de 65 ans; ne serait-ce pas marginaliser une population dont la santé, et donc la capacité de se mouvoir, ne cessent de s'améliorer? Cette population a aussi le droit de revendiquer sa part de liberté.

Et ce sont de nouveau les mêmes qui veulent à tout prix rattacher la Suisse au grand concert européen et qui se précipitent sur des idées qui iraient indiscutablement à fins contraires. A-t-on déjà oublié les difficultés causées par l'initiative des Alpes dans nos relations avec nos partenaires européens? Veut-on répéter l'exercice, au risque de discréditer définitivement la Suisse aux yeux d'une Union européenne déjà lassée par les mille obstacles que notre pays invente continuellement pour mieux freiner la liberté de circulation? L'initiative fait vraiment peu de cas des accords internationaux signés par la Suisse... Et même si l'on crée un statut spécial pour les conducteurs étrangers, postera-t-on un policier, chargé de vérifier la nationalité du pilote, derrière chaque véhicule empruntant une route suisse?

Même l'argument écologique paraît difficilement tenable. Les initiants comptent maîtriser le trafic par un renforcement sensible de transports publics. Mais à quoi aboutira l'initiative ? Il y a fort à parier que les gens s'agglutineront autour des voies de chemin de fer, rendant caducs tous les efforts d'assurer un sain aménagement du territoire. Les centres urbains grossiront et les problèmes qu'ils connaissent suivront une courbe parallèle. Les initiants rétorqueront peut-être que, pour parer à cet inconvénient, il suffira de mieux desservir les régions les plus reculées. On sait pourtant que ce n'est guère possible sans consentir un investissement qui dépasserait le supportable. La voiture demeurera encore longtemps indispensable, du moins dans ces régions.

Il est vrai que la voiture ne peut se permettre n'importe quelle liberté au nom, justement, de la liberté. Mais il ne faut pas oublier que la route paie déjà un lourd tribut à la promotion du transport public (RPLR, NLFA) et que l'industrie de l'automobilisme n'est de loin pas restée inactive dans la recherche de procédés techniques aussi peu polluants que possible. L'initiative, en refusant de voir cette réalité, montre qu'elle ne vise qu'un objectif idéologique, à mille lieues des problèmes que doivent résoudre les individus.

Madeleine Bernasconi
conseillère nationale

VALAIS

VITE LU...

Sion. L'Orient au Grand-Pont. Le commerce éqitable descend dans la rue! — Depuis plus de vingt-cinq ans, Magasin du Monde s'engage à remettre l'économie au service des personnes en fondant son action sur des valeurs de solidarité et d'autonomie, des valeurs d'égalité, de justice et de partage, des valeurs de respect de l'être humain, de sa dignité et de son environnement, des valeurs communautaires. Les nombreux bénévoles qui participent à notre projet sont animés de ce même idéal qu'ils font partager à une clientèle toujours plus large.
Magasin du Monde n'est pas seul à s'engager en faveur d'une économie solidaire. L'action de la Fondation STEP en faveur d'une production plus équitable des tapis est remarquable. Depuis près d'une année le Magasin du Monde de Sion collabore avec le magasin «Milas Tapis» qui est l'unique preneur de licence de la Fondation STEP du Valais. Au Grand-Pont 3 on découvre une splendide gamme de tapis d'orient aux couleurs du commerce équitable à quelques mètres de Magasin du Monde sis au Grand-Pont 32.

Handi 2000. Les activités d'une entreprise de services, l'armée. — Durant un mois, l'armée, partenaire officiel d'Handi 2000, met ses compétences à la disposition du Comité d'organisation. Plus de 300 hommes et femmes sont engagés dans des activités très diverses, notamment le transport des sportifs, l'organisation des secours, la gestion du trafic, le montage et le démontage des infrastructures, etc.

Martigny. Fondation Pierre Gianadda. Exposition Kandinsky et la Russie. — Mercredi 7 février à 20 heures, visite commentée de l'exposition Kandinsky et la Russie par Mme antoinette de Wolf. L'exposition présente des œuvres de Kandinsky et de plus de vingt peintres russes faisant partie des différentes associations artistiques durant les deux premières décennies du XXe siècle. L'exposition est ouverte tous les jours de 10 à 18 heures jusqu'au 12 juin.

aminona. Cours de formation d'entraîneur de ski. — Chaque année la Fédération suisse de ski organise toute une palette de cours de formation. Dans ce cadre, un cours de formation J+S 3B (orientation ski de compétition) s'est déroulé à Crans-Montana sur les pistes d'aminona.
Fait particulier, deux anciens champions, William Besse et Peter Müller, figuraient au nombre des participants à ce cours.

50 ans de Téléverbier. — Dans le cadre de son 50e anniversaire, fêté par diverses manifestations dans le courant de cette année 2000, Téléverbier SA souhaite donner accès aux joies de la glisse à un certain nombre de personnes de Suisse romande n'ayant, pour diverses raisons, pas la chance d'y accéder.
Action de solidarité «En 2000, un monde de symathie», mouvement né en Suisse et ayant pour but de profiter de l'an 2000 pour favoriser les messages et actes de sympathie entre les hommes (www.en2000.ch).
De cette chaîne de solidarité sont nées quatre journées gratuites, les deux dernières auront lieu les 8 et 12 février. Sport'Ouvertes a réuni 50 personnes du bassin lausannois qui pourront profiter du domaine skiable de Verbier gratuitement durant une journée.

FONDATION GIANADDA

Vernissage de l'exposition «Kandinsky et la Russie»

Martigny à l'heure russe

Plus de mille personnes ont assisté au vernissage de l'exposition Kandinsky. C'est une exposition importante qui se tient à la Fondation Gianadda jusqu'au 12 juin prochain.
En effet, il y a cent ans, peut-on dire, est né l'art abstrait. Kandinsky a participé à ce mouvement important et la Fondation Gianadda a pu bénéficier de quelques-uns des plus remarquables tableaux peints par cet artiste mais a également réussi à faire venir d'autres oeuvres de peintres qui ont participé à ce grand mouvement qui a finalement marqué l'art du XXe siècle.
Au-delà des considérations artistiques, on relèvera les influences croisées de l'art russe et de l'art continental et européen, et, à cet égard, cette exposition marque bien la fin d'une époque, celle qui a coïncidé avec la chute du mur de Berlin.
Cette exposition est donc un pont culturel qui ancre la Russie à l'Europe.
Le peintre, d'ailleurs, a eu un parcours très européen.
S'il est né à Moscou en 1866, à 23 ans il visite l'exposition universelle de Paris, sept ans plus tard il étudie la peinture à Munich, en 1902 il visite la Hollande, l'Italie, la France en 1906 il vit à Sèvre, il connaît tous les peintres fauve: Duffy, Derain, Matisse.
En 1909 naissent ses premières improvisations et ses fameuses compositions dont deux sont exposées à Martigny.

M. Léonard Gianadda et les époux Lagonico.

M. Léonard Gianadda et Tania traductrice et cheville ouvrière de cette exposition

Léonard Gianadda et la Russie

Le catalogue de l'exposition est particulièrement remarquable.
A relever que le mécène octodurien a vécu ses premières impressions russes il y a 40 ans.
Participant à un congrès de jeunes il a ramené quelques photos de Boulganine et de Kadar arborant fièrement un insigne du premier août suisse ce qui lui a valu un incident diplomatique au niveau des ambassades.
Ses souvenirs personnels illustrent les liens très étroits de Léonard Gianadda et de la Russie. Cela se ressentait visiblement au cours des journées de préparation de l'exposition où les conservateurs de très nombreuses galeries russes étaient à Martigny.

MARTIGNY

Centre valaisan de l'image et du son

Les photos de Monique Jacot

Le Centre valaisan de l'image et du son présente un travail inédit et remarquable de la photographe Monique Jacot qui s'est penchée sur un type de reportage particulier, à savoir la condition de travail des ouvrières dans différents cantons suisses.

Le résultat est étonnant. Dans un univers de néons, de travail à la chaîne, le visiteur, accroche par réflexe à l'une ou l'autre art-photo d'où émane un peu de chaleur humaine.

L'exposition est ouverte jusqu'au 14 avril du lundi au samedi de 14 à 18 heures.

L'usine au féminin, une autre image de la femme.

FULLY

Saint-Ours

Concert du Papatuor

Le Papatuor, quatuor vocal bien connu de Sion, donnera son prochain concert le dimanche 6 février, dans le cadre de la Saint-Ours, fête paroissiale de Branson (Fully).
Le «concert de la Saint-Ours» est aujourd'hui une tradition bien établie, remontant à la restauration de la chapelle, qui a eu lieu en 1991.
Le Papatuor a été crée à Sion il y a six ans, par Pierre-Alain Hériter et André Gillioz, ténors, René-Pierre Crettaz, baryton, et Albert Karlen, basse.
Le Papatuor en concert le dimanche 6 février 2000 à 17 heures à la Chapelle de Branson. Entrée libre-collecte

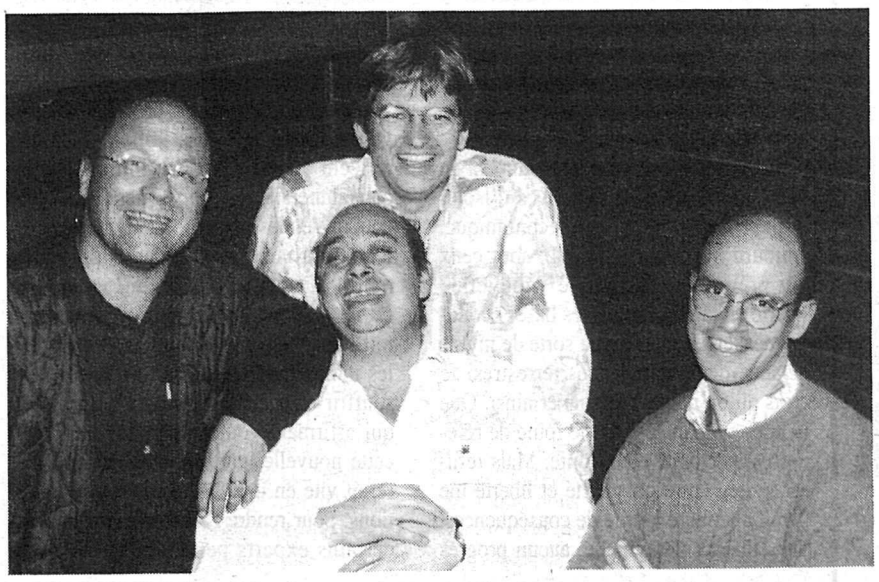

SUR L'AGENDA

Concert. — La Fanfare Municipale Edelweiss donnera son concert annuel le 5 février à 20 h 15 à la salle de gymnastique de Martigny-Bourg.

Lotos. — La salle communale de Martigny accueillera le loto du Basket-ball club le 4 février et celui de l'Association des parents d'enfants handicapés le 5 février.

Soirée DJ. — Le 5 février dès 20 h 30 DJ Guz animera la soirée au Sunset Bar à Martigny.

Courses FIS Dames. — Les 5 et 6 février se dérouleront deux épreuves FIS de slalom spécial dames à Morgins. Proclamation des résultats les 5 et 6 février respectivement à 19 heures et 15 heures.

Puériculture. — Le prochain cours de puériculture organisé par le Service des Cours de la Croix-Rouge Valais se déroulera à l'Hôpital de Martigny les 22 et 29 février, les 14, 21 et 31 mars, les 4 et 11 avril de 20 à 22 heures.
Les inscriptions sont à formuler jusqu'au 14 février au tél. 027/322 13 54 ou fax 027/322 73 70.

Exposition. — Le Moulin de Semblanet à Martigny présente jusqu'au 27 février une exposition de photographies d'Andrea Schmid sur le Carnaval de Venise. Ouverture du mardi au dimanche de 10 à 22 heures.

Crans-Montana. — Du 5 au 7 février aura lieu le traditionnel rassemblement international de montgolfières.

Festival rock. — Du 10 au 12 février se déroulera à Crans-Montana la 1re édition du Rock Alp Festival, début des concerts à 21 heures dans plusieurs établissements de Crans et Montana. Renseignements, OT, tél. 485 04 04.

Monthey: Concert et opéra. — Le Théâtre du Crochetan propose le 4 février à 20 h 30 un concert — ambiance cabaret — avec l'Acoustic Trio avec Richard Galliano à l'accordéon. Soirée dédiée à Astor Piazzola, Bill Evans, Charlie Parker et John Coltrane.
Le 5 février, pour tout public c'est un opéra de Ravel «L'enfant et les Sortilèges» qui sera au programme à 19 heures.

Sion: Conférence. — Dans le cadre des Midi-rencontres la Bibliothèque cantonale de Sion propose une conférence de Philippe Theytaz, directeur de l'école et enseignant, sur le thème «Vivre la différence à l'école» le jeudi 10 février à 12 h 15.

Ferme Asile: Concerts et conférence. — Deux concerts de jazz auront lieu à la Ferme Asile à Sion, le premier le 4 février à 21 heures avec le 5 six 7, Christophe Schweizer 5tet USA et le 10 février avec la soirée Jam session Jazz.
Dans le cadre des mardis de l'art une conférence sera donnée le 8 février à 20 heures sur «La Renaissance italienne et l'évolution occidentale».

DECES EN VALAIS

Hubert Claivaz-Stauffer, 70 ans, Sion; Thierry Morelato, 40 ans, Savièse; Rosa Moret-Giroud, 82 ans, Martigny; Georges Fragnière, 67 ans, Veysonnaz; Emile Marguerat, 80 ans, Monthey; Edouard Fellay, 65 ans, Lourtier; Yvonne Clivaz, 83 ans, Montana; Noémie Gross, 98 ans, Salvan; Monique Bessard-Leuenberger, 58 ans, Vernayaz; Raymond Moret-Gautschy, 55 ans, Vernayaz; Prosper Jollien, 90 ans, Ayent; Christiane Delasoie-Tripet, 42 ans, Martigny; Roger Weber, 48 ans, Martigny-Bourg; Jean-Charles Théodoloz, 41 ans, Charrat; Emile Sierro, 91 ans, Hérémence; Ida Andenmatten-Seiler, 74 ans, Evionnaz; Irène Rossier-Berthod, 67 ans, St-Léonard; Alice Bruchez-Ançay, 85 ans, Fully; Berthe Antille, 86 ans, Sierre; Marius Siggen, 75 ans, Uvrier; Germaine Buthet-Valentini, 78 ans, Vétroz; Anna Favre-Marclay, 90 ans, Riddes; Serge Pianelli, 36 ans, Sion; Siegfried Tanner, 58 ans, St-Léonard; Georges Richoz, 81 ans, Vionnaz; Bernadette Rinolfi-Borter, 70 ans, Sion; Berthe Dayer, 90 ans, Basse-Nendaz; Germaine Lehner, 94 ans, Sierre; Prosper Gaillard, 80 ans, Riddes; Sophie Moser, 93 ans, Ardon; Valérie Cornut, 67 ans, Vouvry; Alfred Rudolph, 88 ans, Muraz.